

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00067

Numéro SIREN : 470 200 676

Nom ou dénomination : PESSAC DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 16813

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS PESSAC DISTRIBUTION		1 2				
Adresse de l'entreprise 110 Bis Avenue Jean Jaurès Centre E. Leclerc 33618 PESSAC		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * 4 7 0 2 0 0 6 7 6 0 0 0 2 6		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	95 066	AG	82 454	12 612
		Fonds commercial (I) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	130 574	AO	5 655	124 920
		Constructions AP	15 140 245	AQ	3 186 784	11 953 461
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2 530 321	AS	2 213 194	317 127
		Autres immobilisations corporelles AT	312 189	AU	216 177	96 012
		Immobilisations en cours AV	214 504	AW		214 504
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	1 231 014	CV		1 231 014
		Créances rattachées à des participations BB	364 742	BC		364 742
		Autres titres immobilisés BD	(60 250)	BE		(60 250)
		Prêts BF	18 587	BG		18 587
		Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		19 976 991	BK	5 704 263	14 272 728	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	18 726	BM		18 726
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	3 233 570	BU	55 863	3 177 707
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	109 974	BY		109 974
		Autres créances (3) BZ	2 533 082	CA		2 533 082
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD	1 600 942	CE	262 126	1 338 816
		Disponibilités CF	5 269 754	CG		5 269 754
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	132 240	CI		132 240
TOTAL (III) CJ		12 898 287	CK	317 989	12 580 299	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Écarts de conversion actif * (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		32 875 279	1A	6 022 252	26 853 027	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS PESSAC DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000...)			DA	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	40 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	4 493 458		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 017 298		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (II)			DL	6 950 756		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ	117 692		
	TOTAL (III)			DR	117 692		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 690 820		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	323 917		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 238		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 254 582		
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 160 054		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	94 823		
	Autres dettes			EA	4 258 146		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	19 784 579			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	26 853 027			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 180 068	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	12 855		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS PESSAC DISTRIBUTION		Néant ☐ *									
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	45 756 882	FB			FC	45 756 882			
	Production vendue	{									
								biens *	FD	43 001	FE
	services *	FG	1 204 854	FH		FI	1 204 854				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	47 004 736	FK		FL	47 004 736				
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	2 000				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	151 953				
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 931				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	47 160 620				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	33 110 588			
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(177 626)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	319			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(5 265)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 176 182			
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	799 149			
	Salaires et traitements *						FY	3 783 969			
	Charges sociales (10)						FZ	1 059 444			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{									
								Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA	889 589
								Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GB		
							GC	55 863			
							GD	36 142			
	Autres charges (12)						GE	339 650			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	44 068 003				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 092 617				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	89			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	561			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	86 166			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	152 898			
	Différences positives de change						GN	3 672			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	63 472			
	Total des produits financiers (V)						GP	306 769			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	262 126			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	154 196			
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	416 322			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(109 553)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 983 154				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PESSAC DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	17 296	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 137	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	18 434	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 958	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	90 820	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	92 778	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(74 345)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	308 345	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	583 166	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	47 485 912	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	45 468 614	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	2 017 298	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	13 591
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	56 909
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 959
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION**➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles****✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

Les VMP sont cédées selon la méthode du premier entré / premier sorti.

A la clôture de chaque exercice, chaque titre fait l'objet d'un inventaire et d'une valorisation liquidative : une provision pour dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'acquisition du titre.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du premier entrée/premier sorti.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 3 252 296 €.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2022 est de 2.25 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Sur la base des paramètres ci-dessus, l'engagement de la société en matières d'indemnités de fins de carrière représente 1 371 303 Euros.

➤ Autres informations

Au titre de cet exercice, le résultat de la société tient compte de deux accords sociaux en vigueur au 31/12/2022 :

- Un accord de participation (P) aux résultats de la société (conformément à l'article L.3321-1 du Code du Travail)
- Un accord d'intéressement (I)

Les montants à verser aux salariés bénéficiaires au titre de l'exercice 2022 sont les suivants :

Participation : 308 345 €

Intéressement : 150 693 €

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 19 976 991 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	85 917	10 402	1 253	95 066
Immobilisations corporelles	18 175 289	153 317	92 797	18 327 833
Immobilisations financières	1 640 282			1 554 093
TOTAL	19 901 488	163 719	94 050	19 976 991

Amortissements et dépréciations d'actif = 5 704 263 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	71 734	11 973	1 253	82 454
Immobilisations corporelles	4 836 991	877 616	92 797	5 621 809
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	90 820			
TOTAL	4 999 546	889 589	94 050	5 704 263

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatiques	95 066	82 454	12 612	de 1 à 5 ans
Terrains aménagés	105 637	0	105 637	Non amortiss.
Agencements et aménagements terrain	24 938	5 655	19 283	de 8 à 10 ans
Constructions	12 066 105	2 571 327	9 494 779	de 10 à 30 ans
Amenagements des constructions	3 074 139	615 457	2 458 682	de 7 à 20 ans
Installations complexes spec.	2 261 986	2 077 438	184 548	de 3 à 13 ans
Matériel industriel	268 335	135 756	132 579	de 3 à 7 ans
Amenagements divers	124 642	83 646	40 997	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	9 083	9 083	0	4 ans
Matériel de bureau & informat.	138 895	93 376	45 519	de 3 à 10 ans
Mobilier de bureau	39 569	30 072	9 497	de 7 à 10 ans
Immobilisations corp.en cours	214 504	0	214 504	Non amortiss.
TOTAL	18 422 899	5 704 263	12 718 636	

Etat des créances = 3 158 624 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	383 329		383 329
Actif circulant & charges d'avance	2 775 295	2 775 295	
TOTAL	3 158 624	2 775 295	383 329

Dépréciations = 317 989 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	64 352	55 863		64 352	55 863
Comptes de tiers					
Comptes financiers	62 078	262 126		62 078	262 126
TOTAL	126 430	317 989		126 430	317 989

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 676 613 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	315 726
Clients et comptes rattachés	10 309
Autres créances	1 350 577
Disponibilités	
TOTAL	1 676 613

Charges constatées d'avance = 132 240 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif

La société a réalisé en 2021 un agrandissement du parking aérien, avec une mise en service de la nouvelle infrastructure le 18/10/2021.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

Constructions : Amortissement suivant la méthode des composants

Structure : 25 ans

Composants : 15 à 20 ans

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	40000	10.00	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	40000	10.00	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	400 000	1 137	4 048 608	1 984 851	6 434 596
Affectation de résultat			484 851	- 484 851	
Dividendes				- 1 500 000	- 1 500 000
Résultat de l'exercice				2 017 298	2 017 298
Subventions d'investissement		-1 137			- 1 137
Situation à la clôture N	400 000	0	4 533 459	2 017 298	6 950 757

Provisions = 117 692 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	112 242	36 142	30 692	117 692
TOTAL	112 242	36 142	30 692	117 692

Etat des dettes = 19 782 341 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 690 820	1 086 309	3 740 562	3 863 948
Dettes financières diverses	323 917	323 917		
Fournisseurs	4 254 582	4 254 582		
Dettes fiscales & sociales	2 160 054	2 160 054		
Dettes sur immobilisations	94 823	94 823		
Autres dettes	4 258 146	4 258 146		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 782 341	12 177 831	3 740 562	3 863 948

Dettes représentées par des effets de commerce = 144 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	144
Autres dettes	
TOTAL	144

Charges à payer par postes du bilan = 1 679 512 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	36 948
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	541 997
Dettes fiscales & sociales	1 100 568
Autres dettes	
TOTAL	1 679 512

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 47 004 736 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	45 915 276	97 %
Ventes de produits résiduels	43 001	0. %
Prestations de services	1 029 247	2. %
Produits des activités annexes	175 607	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-158 394	-0 %
TOTAL	47 004 736	100.00 %

Informations relatives à l'intégration fiscale

La société PESSAC DISTRIBUTION est intégrée fiscalement par la société C.D. FINANCES.

Les modalités de répartition de l'impôt au sein du groupe sont les suivantes : le résultat fiscal est calculé à l'échelle du groupe. Chaque société bénéficiaire comptabilise dans ses comptes l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elle n'avait jamais été membre du groupe. L'éventuel gain d'intégration fiscale est donc constaté comptablement dans les comptes de la société mère. Ainsi, l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire est systématiquement comptabilisé dans sa totalité dans les comptes de la filiale.

Pour l'exercice clos le 31/12/2022, la société PESSAC DISTRIBUTION enregistre dans ses comptes un impôt sur les sociétés de 691 489 €, qui correspond à son imposition théorique en l'absence d'intégration fiscale.

La société PESSAC DISTRIBUTION ne détient aucun déficit fiscal reportable au 31/12/2022.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 597
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	9 597

Dont 6 900 € provisionnés car non facturés au 31/12/2022.

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice 2022 exprimé en équivalents temps plein est de 153 salariés.

*Engagements hors bilan***1. Emprunt Crédit Mutuel**

- Montant souscrit : 2 833 K€
- Date de souscription : Juillet 2014
- Date de fin : 31/12/2027
- Objet : Agrandissement du magasin
- Intérêt : Taux EURIBOR 3 mois + 1.5% sur une
- Durée : 144 mois
- Capital restant dû : 1 181 K€
- Garantie : Nantissement du fonds de commerce pour 2 833k€

2. Emprunt Crédit Coopératif

- Montant souscrit : 3 666 K€
- Début en 2017
- Fin en 2027
- Objet : Rénovation et agrandissement du magasin
- Intérêt : 1.1590%
- Durée : 144 mois
- Capital restant dû : 1 666 K€
- Garanties : Hypothèques sur 2 baux construction à hauteur de 40% et caution SCI DELES et Chêne Vert. Nantissement de fonds de commerce pour 3 666 K€

3. Emprunt BPI France

- Montant souscrit : 2 834 K€
- Date de souscription : Octobre 2015
- Date de fin : 31/07/2026
- Objet : Extension et l'aménagement du magasin
- Intérêt : Taux EURIBOR 3 mois +1.45%
- Capital restant dû : 1 010 K€
- Garanties attachées : Nantissement du fonds de commerce Pessac Distribution

4. Emprunt Société Générale

- Montant souscrit : 2 500k€
- Date de souscription : 19 avril 2012
- Date de fin : 28/02/2022
- Objet : Agrandissement du magasin
- Intérêt : Taux est EURIBOR 3 mois + 2.60%
- Garanties attachées : Nantissement de fonds de commerce

Cet emprunt a été entièrement remboursé au cours de l'exercice

5. Emprunt Banque Postale

- Montant souscrit : 3 500k€
- Date de souscription : 18 septembre 2020
- Date de fin : 15/11/2030
- Durée : 10 ans
- Objet : Financement parking
- Intérêt : 0.58%
- Capital restant dû : 2 402 K€
- Garanties attachées : Nantissement FDC

6. Emprunt Crédit agricole

- Montant souscrit : 3 000k€
- Date de souscription : 2020
- Date de fin : 15/11/2030
- Durée : 10 ans
- Objet : Construction parking
- Intérêt : 0.59%
- Capital restant dû : 2 385 K€
- Garanties attachées : Nantissement FDC

Autres engagements hors bilan

Caution solidaire sur la dette senior de la SAS HOLDING DE LA GRUPPE, à hauteur de 422 452 €. Cet engagement prendra fin le 05/10/2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 676 613 €

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Appel fonds cestas expansion(26780000)	1 503
Cestas developpement(26781000)	314 223
TOTAL	315 726

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact a etablr(41810000)	10 309
TOTAL	10 309

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs-rrr a obtenir(40980000)	1 227 222
Fournisseurs tel avec mandat(40982000)	111 726
Produits a recevoir(46871000)	11 629
TOTAL	1 350 577

Charges constatées d'avance = 132 240 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	132 240
TOTAL	132 240

Charges à payer = 1 679 512 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emprunt(16884000)	33 104
Interets courus a payer(51860000)	3 844
TOTAL	36 948

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.-factures non parvenues(40810000)	541 997
TOTAL	541 997

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnees sur c.p.(42820000)	168 455
Prime interressement(42822000)	155 313
Prime libre(42822100)	145 000
Participation des salaries(42840000)	315 232
Prov. charges sociales s/ c.p.(43820000)	47 167
Prov. ch. soc. s/ prime libre(43822000)	40 600
Organismes sociaux charges a payer(43860000)	70 271
Prov. charges fiscales s/ c.p.(44820000)	907
Prov. charges fisc. s/ prime(44822000)	783
Etat - charges a payer(44860000)	156 840
TOTAL	1 100 568

PESSAC DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 400 000 €
Siège : 110bis-112bis, avenue Jean Jaurès – 33600 PESSAC
470 200 676 R.C.S. BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2023

PROPOSITION DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022, s'élevant à 2 017 298 €, de la manière suivante :

- aux associés, à titre de dividende, à concurrence de 1 100 000 €
Soit 27,50 € par action,
- au compte "autres réserves", à concurrence du solde, soit 917 298 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

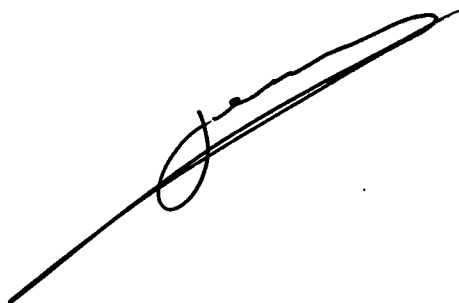
L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes ont été les suivants :

- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2019 : 1 700 000 €, soit 42,50 € par titre, dividendes intégralement éligibles à l'abattement de 40 % ;
- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2020 : 2 000 000 €, soit 50 € par titre, dividendes intégralement éligibles à l'abattement de 40 % ;
- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2020 : 5 000 000 €, soit 125 € par titre, dividendes intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.
(Assemblée Générale Ordinaire du 09/12/2021 de distribution de réserves) ;
- ✓ Exercice clos le 31 décembre 2021 : 1 500 000 €, soit 37,50 € par titre, dividendes intégralement éligibles à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifiée Conforme,
Le Président.**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président.'

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

PESSAC DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

110Bis et 112Bis Avenue Jean Jaurès

33 600 PESSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN

Siège social : 8 Allée de la Capère 40 000 Mont-de-Marsan

Société de commissariat aux comptes – Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

PESSAC DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

110Bis et 112Bis Avenue Jean Jaurès

33 600 PESSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société PESSAC DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PESSAC DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN

Siège social : 8 Allée de la Capère 40 000 Mont-de-Marsan

Société de commissariat aux comptes - Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Immobilisations financières

Au 31 décembre 2022, les immobilisations sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 1 554 093 euros.

Sur la base des informations qui nous ont été communiqué, nos travaux ont consisté à :

- valider la cohérence et la concordance des éléments chiffrés avec les documents comptables justificatifs ;
- valider l'absence de dépréciation des titres à la clôture de l'exercice ;
- vérifier que la note « immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

- Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2022, les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour une valeur nette de 1 338 816 euros.

La note de l'annexe « immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » expose les règles et méthodes comptables relatives à la méthode d'évaluation et de dépréciation des valeurs mobilières de placement.

Sur la base des informations qui nous ont été communiqué, nos travaux ont consisté à :

- vérifier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et de s'assurer de leur correcte application ;
- s'assurer de l'existence des montants comptabilisés dans les comptes à la clôture en s'appuyant notamment sur les circularisations bancaires.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

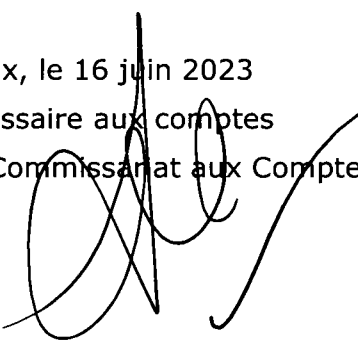
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application des statuts, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais prévus.

Bordeaux, le 16 juin 2023
Le commissaire aux comptes
Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2022 (12 mois)			31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	95 066	82 454	12 612	14 183
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	130 574	5 655	124 920	127 478
Constructions	15 140 245	3 186 784	11 953 461	12 552 286
Installations tech., matériel et outillage indus.	2 530 321	2 213 194	317 127	397 758
Autres immobilisations corporelles	312 189	216 177	96 012	126 527
Immobilisations en cours	214 504		214 504	134 248
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	1 231 014		1 231 014	1 226 022
Créances rattachées à des participations	364 742		364 742	350 103
Autres titres immobilisés	-60 250		-60 250	-45 250
Prêts	18 587		18 587	18 587
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	19 976 991	5 704 263	14 272 728	14 901 942
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	18 726		18 726	13 460
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 233 570	55 863	3 177 707	2 994 230
Avances & acomptes versés sur commandes				14 184
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	109 974		109 974	143 379
Fournisseurs débiteurs	7 675		7 675	
Personnel	13 751		13 751	11 574
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	102 182		102 182	371 140
Autres	2 409 474		2 409 474	1 909 894
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 600 942	262 126	1 338 816	1 655 966
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	5 269 754		5 269 754	7 749 937
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	132 240		132 240	149 191
ACTIF CIRCULANT	12 898 287	317 989	12 580 299	15 012 955
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	32 875 279	6 022 252	26 853 027	29 914 897

BILAN PASSIF

	<i>Présenté en Euros</i>	
	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 493 458	4 008 608
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 017 298	1 984 851
Subventions d'investissement		1 137
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 950 756	6 434 596
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	117 692	112 242
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	117 692	112 242
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 677 965	10 283 731
Découverts, concours bancaires	12 855	3 746
Emprunts et dettes financières diverses	11 250	11 250
Associés	312 667	2 156 338
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 238	19 813
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 254 582	3 472 665
Personnel	1 193 868	1 220 590
Organismes sociaux	569 901	501 797
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	191 654	63 685
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	204 630	287 298
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 823	762 935
Autres dettes	4 258 146	4 568 672
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		15 540
DETTES	19 784 579	23 368 060
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 853 027	29 914 897

COMPTE DE RESULTAT
Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises	45 756 882		45 756 882	42 484 849
Production vendue biens	43 001		43 001	31 482
Production vendue services	1 204 854		1 204 854	1 122 250
Chiffres d'affaires Nets	47 004 736		47 004 736	43 638 581
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 000	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			151 953	164 184
Autres produits			1 931	313
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			47 160 620	43 803 078
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			33 110 588	30 292 089
Variation de stock (marchandises)			-177 626	-108 188
Achats de matières premières et autres approvisionnements			319	
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-5 265	5 898
Autres achats et charges externes			4 176 182	3 896 819
Impôts, taxes et versements assimilés			799 149	784 700
Salaires et traitements			3 783 969	3 692 054
Charges sociales			1 059 444	1 038 178
Dotations aux amortissements sur immobilisations			889 589	687 494
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			55 863	64 352
Dotations aux provisions pour risques et charges			36 142	30 692
Autres charges			339 650	346 278
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			44 068 003	40 730 365
RESULTAT EXPLOITATION			3 092 617	3 072 714
Bénéfice attribué ou perte transférée			89	27 330
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières			561	411
Autres intérêts et produits assimilés			86 166	107 965
Reprises sur provisions et transferts de charges			152 898	111 030
Différences positives de change			3 672	7 044
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			63 472	32 472
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			306 769	258 922
Dotations financières aux amortissements et provisions			262 126	62 078
Intérêts et charges assimilées			154 196	166 643
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				12 609
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			416 322	241 331
RESULTAT FINANCIER			-109 553	17 591
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			2 983 154	3 117 635

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 296	29 706
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 137	1 959
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 434	31 665
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 958	5 758
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	90 820	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		122 712
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	92 778	128 470
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-74 345	-96 805
Participation des salariés	308 345	330 341
Impôts sur les bénéfices	583 166	705 638
TOTAL DES PRODUITS	47 485 912	44 120 994
TOTAL DES CHARGES	45 468 614	42 136 144
R E S U L T A T N E T	2 017 298	1 984 851
Dont Crédit-bail mobilier	13 591	13 591
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

Les VMP sont cédées selon la méthode du premier entré / premier sorti.

A la clôture de chaque exercice, chaque titre fait l'objet d'un inventaire et d'une valorisation liquidative : une provision pour dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'acquisition du titre.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du premier entrée/premier sorti.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 3 252 296 €.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2022 est de 3.77 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Sur la base des paramètres ci-dessus, les engagement de la société en matières d'indemnités de fins de carrière sont les suivants :

Indemnités de fins de carrière à verser (IFC + Ch. Sociales) :	1 371 303 €
Valeur probable des indemnités à verser :	1 076 077 €
Valeur actuelle probable des indemnités à verser :	538 081 €
Dette actuarielle :	280 308 €

➤ Autres informations

Au titre de cet exercice, le résultat de la société tient compte de deux accords sociaux en vigueur au 31/12/2022 :

- Un accord de participation (P) aux résultats de la société (conformément à l'article L.3321-1 du Code du Travail)
- Un accord d'intéressement (I)

Les montants à verser aux salariés bénéficiaires au titre de l'exercice 2022 sont les suivants :

Participation : 308 345 €

Intéressement : 150 693 €

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 19 976 991 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	85 917	10 402	1 253	95 066
Immobilisations corporelles	18 175 289	153 317	92 797	18 327 833
Immobilisations financières	1 640 282	4 386	90 575	1 554 093
TOTAL	19 901 488	163 719	94 050	19 976 991

Amortissements et dépréciations d'actif = 5 704 263 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	71 734	11 973	1 253	82 454
Immobilisations corporelles	4 836 991	877 616	92 797	5 621 809
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	90 820		90 820	
TOTAL	4 999 546	889 589	94 050	5 704 263

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatiques	95 066	82 454	12 612	de 1 à 5 ans
Terrains aménagés	105 637	0	105 637	Non amortiss.
Agencements et aménagements terrain	24 938	5 655	19 283	de 8 à 10 ans
Constructions	12 066 105	2 571 327	9 494 779	de 10 à 30 ans
Amenagements des constructions	3 074 139	615 457	2 458 682	de 7 à 20 ans
Installations complexes spec.	2 261 986	2 077 438	184 548	de 3 à 13 ans
Matériel industriel	268 335	135 756	132 579	de 3 à 7 ans
Amenagements divers	124 642	83 646	40 997	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	9 083	9 083	0	4 ans
Matériel de bureau & informat.	138 895	93 376	45 519	de 3 à 10 ans
Mobilier de bureau	39 569	30 072	9 497	de 7 à 10 ans
Immobilisations corp.en cours	214 504	0	214 504	Non amortiss.
TOTAL	18 422 899	5 704 263	12 718 636	

Etat des créances = 3 158 624 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	383 329		383 329
Actif circulant & charges d'avance	2 775 295	2 775 295	
TOTAL	3 158 624	2 775 295	383 329

Dépréciations = 317 989 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	64 352	55 863	64 352		55 863
Comptes de tiers					
Comptes financiers	62 078	262 126	62 078		262 126
TOTAL	126 430	317 989		126 430	317 989

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 676 613 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	315 726
Clients et comptes rattachés	10 309
Autres créances	1 350 577
Disponibilités	
TOTAL	1 676 613

Charges constatées d'avance = 132 240 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif

La société a réalisé en 2021 un agrandissement du parking aérien, avec une mise en service de la nouvelle infrastructure le 18/10/2021.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

Constructions : Amortissement suivant la méthode des composants

Structure : 25 ans

Composants : 15 à 20 ans

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	40000	10.00	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	40000	10.00	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	400 000	1 137	4 048 608	1 984 851	6 434 596
Affectation de résultat			484 851	- 484 851	
Dividendes				- 1 500 000	- 1 500 000
Résultat de l'exercice				2 017 298	2 017 298
Subventions d'investissement		-1 137			- 1 137
Situation à la clôture N	400 000	0	4 533 459	2 017 298	6 950 757

Provisions = 117 692 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	112 242	36 142	30 692	117 692
TOTAL	112 242	36 142	30 692	117 692

Etat des dettes = 19 782 341 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 690 820	1 473 230	5 455 704	1 761 885
Dettes financières diverses	323 917	323 917		
Fournisseurs	4 254 582	4 254 582		
Dettes fiscales & sociales	2 160 054	2 160 054		
Dettes sur immobilisations	94 823	94 823		
Autres dettes	4 258 146	4 258 146		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 782 341	12 564 752	5 455 704	1 761 885

Dettes représentées par des effets de commerce = 144 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	144
Autres dettes	
TOTAL	144

Charges à payer par postes du bilan = 1 679 512 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	36 948
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	541 997
Dettes fiscales & sociales	1 100 568
Autres dettes	
TOTAL	1 679 512

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 47 004 736 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	45 915 276	97 %
Ventes de produits résiduels	43 001	0. %
Prestations de services	1 029 247	2. %
Produits des activités annexes	175 607	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-158 394	-0 %
TOTAL	47 004 736	100.00 %

Informations relatives à l'intégration fiscale

La société PESSAC DISTRIBUTION est intégrée fiscalement par la société C.D. FINANCES.

Les modalités de répartition de l'impôt au sein du groupe sont les suivantes : le résultat fiscal est calculé à l'échelle du groupe. Chaque société bénéficiaire comptabilise dans ses comptes l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elle n'avait jamais été membre du groupe. L'éventuel gain d'intégration fiscale est donc constaté comptablement dans les comptes de la société mère. Ainsi, l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire est systématiquement comptabilisé dans sa totalité dans les comptes de la filiale.

Pour l'exercice clos le 31/12/2022, la société PESSAC DISTRIBUTION enregistre dans ses comptes un impôt sur les sociétés de 691 489 €, qui correspond à son imposition théorique en l'absence d'intégration fiscale.

La société PESSAC DISTRIBUTION ne détient aucun déficit fiscal reportable au 31/12/2022.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 597
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	9 597

Dont 6 900 € provisionnés car non facturés au 31/12/2022.

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice 2022 exprimé en équivalents temps plein est de 153 salariés.

Engagements hors bilan**1. Emprunt Crédit Mutuel**

- Montant souscrit : 2 833 K€
- Date de souscription : Juillet 2014
- Date de fin : 31/12/2027
- Objet : Agrandissement du magasin
- Intérêt : Taux EURIBOR 3 mois + 1.5% sur une
- Durée : 144 mois
- Capital restant dû : 1 181 K€
- Garantie : Nantissement du fonds de commerce pour 2 833k€

2. Emprunt Crédit Coopératif

- Montant souscrit : 3 666 K€
- Début en 2017
- Fin en 2027
- Objet : Rénovation et agrandissement du magasin
- Intérêt : 1.1590%
- Durée : 144 mois
- Capital restant dû : 1 666 K€
- Garanties : Hypothèques sur 2 baux construction à hauteur de 40% et caution SCI DELES et Chêne Vert. Nantissement de fonds de commerce pour 3 666 K€

3. Emprunt BPI France

- Montant souscrit : 2 834 K€
- Date de souscription : Octobre 2015
- Date de fin : 31/07/2026
- Objet : Extension et l'aménagement du magasin
- Intérêt : Taux EURIBOR 3 mois +1.45%
- Capital restant dû : 1 010 K€
- Garanties attachées : Nantissement du fonds de commerce Pessac Distribution

4. Emprunt Société Générale

- Montant souscrit : 2 500k€
- Date de souscription : 19 avril 2012
- Date de fin : 28/02/2022
- Objet : Agrandissement du magasin
- Intérêt : Taux est EURIBOR 3 mois + 2.60%
- Garanties attachées : Nantissement de fonds de commerce

Cet emprunt a été entièrement remboursé au cours de l'exercice

5. Emprunt Banque Postale

- Montant souscrit : 3 500k€
- Date de souscription : 18 septembre 2020
- Date de fin : 15/11/2030
- Durée : 10 ans
- Objet : Financement parking
- Intérêt : 0.58%
- Capital restant dû : 2 402 K€
- Garanties attachées : Nantissement FDC

6. Emprunt Crédit agricole

- Montant souscrit : 3 000k€
- Date de souscription : 2020
- Date de fin : 15/11/2030
- Durée : 10 ans
- Objet : Construction parking
- Intérêt : 0.59%
- Capital restant dû : 2 385 K€
- Garanties attachées : Nantissement FDC

Autres engagements hors bilan

Caution solidaire sur la dette senior de la SAS HOLDING DE LA GRUPPE, à hauteur de 422 452 €. Cet engagement prendra fin le 05/10/2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 676 613 €

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Appel fonds cestas expansion(26780000)	1 503
Cestas developpement(26781000)	314 223
TOTAL	315 726

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact a etablr(41810000)	10 309
TOTAL	10 309

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs-rrr a obtenir(40980000)	1 227 222
Fournisseurs tel avec mandat(40982000)	111 726
Produits a recevoir(46871000)	11 629
TOTAL	1 350 577

Charges constatées d'avance = 132 240 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(48600000)	132 240
TOTAL	132 240

Charges à payer = 1 679 512 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emprunt(16884000)	33 104
Interets courus a payer(51860000)	3 844
TOTAL	36 948

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.-factures non parvenues(40810000)	541 997
TOTAL	541 997

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnees sur c.p.(42820000)	168 455
Prime interressement(42822000)	155 313
Prime libre(42822100)	145 000
Participation des salaries(42840000)	315 232
Prov. charges sociales s/ c.p.(43820000)	47 167
Prov. ch. soc. s/ prime libre(43822000)	40 600
Organismes sociaux charges a payer(43860000)	70 271
Prov. charges fiscales s/ c.p.(44820000)	907
Prov. charges fisc. s/ prime(44822000)	783
Etat - charges a payer(44860000)	156 840
TOTAL	1 100 568